



Frédérique ROLET

Secrétaire générale du SNES-FSU

Regis METZGER

Co-Secrétaire général du SNUIPP – FSU

Sigrid GERARDIN

Secrétaire générale du SNUEP-FSU

Benoît HUBERT

Secrétaire général du SNEP-FSU

Bruno LEVEDER

Secrétaire général du SNASUB-FSU

Nathalie ANDRIEUX HENNEQUIN

Co-Secrétaire générale du SNUAS-FSU

Saphia GUERESCHI

Secrétaire général du SNICS-FSU

à

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle

75007 PARIS

Paris le 07 juin 2018

Monsieur le Ministre,

Nous entrerons prochainement dans des discussions sur la future carte de l'Éducation prioritaire.

Nous souhaiterions disposer le plus rapidement possible d'un calendrier qui permette de cerner au mieux la situation de l'Éducation prioritaire, d'établir une carte tenant compte de l'évolution de la situation de certains territoires, une carte fondée sur les critères scolaires et sociaux partagés, intégrant les lycées.

Dans un contexte économique et social dégradé, face à une paupérisation d'une grande partie de la population, il est impératif de construire une carte prenant en compte la réalité des besoins. Le recentrage sur un nombre restreint d'établissements et écoles ne ferait qu'aggraver les inégalités scolaires déjà particulièrement fortes en France.

Les difficultés rencontrées par les personnels exerçant dans ces écoles et établissements supposent que des mesures fortes soient prises en termes de formation, condition de travail, renforcement des équipes pluri-professionnelles sans oublier la nécessaire prévention des difficultés.

L'augmentation de l'indemnité actée en 2015 a pu contribuer à prendre en compte l'investissement

particulier des personnels même si nous continuons de dénoncer le fait que certaines catégories de personnel en aient été écartées. Le président de la République a annoncé durant la campagne électorale la création d'une indemnité de 3 000 euros qui s'ajouterait à celle existante en REP+. Or, depuis ce moment, le dossier n'a pas été ouvert, les personnels sont toujours dans l'attente.

C'est pourquoi nous vous demandons que les dispositions soient rapidement prises pour que le versement des 3000 euros devienne effectif.

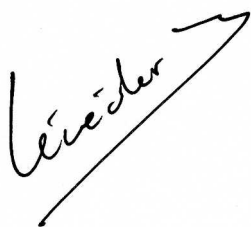
Pour nous cette indemnité doit être versée sans distinction à l'ensemble des personnels exerçant dans des établissements et écoles REP+ et demandons à pouvoir en discuter rapidement avec vous.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce message et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

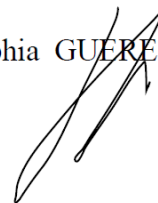
Frédérique ROLET

Régis METZGER

Sigrid GERARDIN



Saphia GUERESCHI



Benoît HUBERT

Bruno LEVEDER